



CONSEIL DE QUARTIER MORDACS

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

DÉROULÉ DE LA RÉUNION

- ❖ Retour sur le carnaval et le stand du Conseil de quartier installé durant l'évènement.
- ❖ Réflexion partagée sur la mobilisation des habitants du quartier et lancement du questionnaire le soir du Conseil de quartier.
- ❖ Choix collectif du prochain thème de travail pour le conseil de quartier.
- ❖ Retour sur les temps forts du quartier depuis le mois de mars.
- ❖ À vous la parole : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier.

INTRODUCTION

- En introduction Mme CARPE, présidente du bureau du conseil de quartier « Mordacs », a présenté ou excusé les membres du bureau.
- Mme CARPE a ensuite présenté le déroulé de la réunion et a lancé le premier thème de travail.

MEMBRES DU BUREAU PRÉSENTS

Pour les élus

- Mme CARPE
- Mme MUSSOTE-GUEDJ
- Mme AMAR

Pour les citoyens

- M. MATEUS
- M. DEBARRE
- Mme SANON
- Mme LANORE

MEMBRES DU BUREAU EXCUSÉS

- Mme CIPRIANO
- Mme GINESTET

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

- M. HUGON
- Mme ADOMO
- M. FAUTRE

HABITANTS

PRESENTS :

35 PERSONNES



1. Retour sur le carnaval et le stand du Conseil de quartier installé durant l'évènement.

Madame CARPE énumère dans un premier temps la chronologie de la proposition du carnaval des Mordacs, avant de rappeler le déroulé de la journée et de faire un bilan de l'évènement.:

- En 2022, les habitants présents lors des conseils de quartier ont exprimé l'envie d'un temps festif et convivial. L'idée d'un carnaval a été soumise et discutée, puis validée par le bureau.
- Le bureau du conseil ainsi que l'administration ont pris en compte les propositions et ont démarré un travail de conduite de projet.
- Un atelier participatif a eu lieu le jeudi 16 Mars 2023, en présence des membres du bureau et des habitants, pour réfléchir collectivement aux différents aspects de l'organisation.
- Le bureau s'est réuni une dernière fois au mois de septembre afin de finaliser les derniers détails de l'organisation.

Le carnaval des Mordacs s'est donc déroulé **le Samedi 30 septembre de 14h à 18h avec pour thème « Les couleurs de l'automne »** et il a été proposé aux habitants du quartier :

- Des animations : structures gonflables, jeux en bois, création de masques et maquillage
- Une buvette associative
- Un défilé dans tout le quartier
- Une animation musicale pendant le défilé
- Des sourires, de la bonne humeur et du beau temps

Bilan en chiffres :

- 2 bailleurs du quartier en accompagnement financier et communication
- 4 associations partenaires pour les animations et la buvette
- 3 structures gonflables
- 7 jeunes bénévoles en soutien du bureau et des services le jour J
- 7 joueurs de tambours / percussions
- Des dizaines de masques créés pour l'occasion
- Plus de 100 personnes lors du défilé
- Près de 500 personnes ont participé à cet après-midi festif



- ☞ Madame CARPE remercie chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à faire de ce moment une belle réussite pour les habitants du quartier : les membres du bureau du conseil de quartier, les services municipaux, le responsable de la Maison Pour Tous Youri Gagarine et son équipe, les bailleurs mais aussi les habitants du quartier pour leur participation. Ensuite, Madame CARPE sollicite le public présent dans la salle sur des remarques, questions ou propositions à faire sur cet événement et sur son bilan.
- ☞ Madame CARPE en profite pour questionner le public sur l'intérêt de relancer ce projet de carnaval sur l'année 2024 et si oui sur quelle période de l'année (en septembre ou au mois de juin).

Un conseiller municipal (non membre du conseil de quartier) : J'attire l'attention sur le fait que le mois de juin est une période très chargée en festivités : fêtes d'école et de quartier, assemblées générales, les jeux du Val de Marne, etc. En tant que responsable d'une association qui utilise le gymnase Jesse Owens, nous avons vu passer le cortège du carnaval, mais nous aurions aimé y être associés. Je pense aussi à l'association les « Choux du cirque » qui pratique dans ce même gymnase. Nos deux associations ont des activités qui conviendraient parfaitement à un tel événement. Il faut élargir le champ des associations et rester sur cette période de fin septembre.

Réponse Bureau : Votre réflexion sur la période est pertinente, le mois de juin est effectivement saturé en festivités et nous donne un délai de préparation trop court. Les associations qui nous ont accompagnés travaillent régulièrement avec la Maison Pour Tous, notre partenaire principal sur cet événement. Le bureau du conseil de quartier a pris en compte les propositions d'associations faites par ses membres et par les habitants. Si nous reconduisons ce projet, nous tâcherons d'agrandir notre cercle de partenaires.

Réponse Bureau : Les habitants des Mordacs préfèrent visiblement le mois de juin, la période de septembre avec la rentrée scolaire et la reprise des diverses activités est un peu plus complexe en termes d'organisation pour les familles.

Un conseiller municipal (non membre du conseil de quartier) : Nous nous adapterons en fonction de la décision du conseil de quartier. La prochaine fois, nous aimerions être acteurs à vos côtés d'un tel moment sur le quartier et proposer nos activités au public des Mordacs et relayer les informations sur l'événement auprès de nos licenciés.

-
- ☞ Après un vote à main levée les participants sont favorable à la reconduction d'un tel projet pour 2024



2. Réflexion partagée sur la mobilisation des habitants du quartier et lancement du questionnaire

Le bureau du conseil de quartier constate une réelle difficulté de mobilisation des habitants lors des conseils de quartier, des ateliers de travail ou des autres temps de réflexion collective organisés par le conseil de quartier.

- Pour autant, il y a toujours des échanges constructifs lors des réunions plénières.
- Lors des deux ateliers de travail dans le cadre du projet du carnaval des Mordacs, quelques habitants étaient présents, mais la participation reste faible compte tenu du potentiel du quartier.
- L'organisation du carnaval avait aussi pour objectif de mettre en avant le travail du Conseil de Quartier, de montrer ses possibilités d'action et son importance pour le quartier.

Ce manque de mobilisation est pénalisant pour permettre de créer une réelle dynamique collective autour des projets ou thèmes qui sont travaillés par le conseil et qui concernent pourtant le quotidien des habitants des Mordacs.

Le bureau du conseil de quartier désire questionner le public présent pour entendre leurs remarques, idées ou suggestions afin de développer cette participation. En plus de cela, le bureau a souhaité sonder à plus grande échelle les habitants sur cette question en lançant un questionnaire. Ce questionnaire est disponible en deux versions et ne prend que 5 minutes à remplir.

- **Sous format papier** : une fois rempli, le déposer à l'accueil de la Maison Pour Tous.
- **Sous format internet** : Le questionnaire est disponible en ligne à l'adresse suivante :

<https://tinyurl.com/2v7u8uwv>

Ou en scannant le QR Code ci-dessous avec votre smartphone (accès direct au questionnaire et un clic pour le valider)



Le questionnaire sera disponible à la Maison Pour Tous en version papier et sera aussi diffusé par mail :

- A l'ensemble des adhérents de la MPT
- Aux associations du quartier
- Aux bailleurs



Habitant : Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas utiliser les portables ou ordinateurs.

Réponse Bureau : C'est pour cela qu'il y a aussi des versions papier disponibles ce soir, mais aussi à l'accueil de la Maison Pour Tous. Nous ne voulons oublier personne.

3. Choix collectif du prochain thème de travail pour le conseil de quartier

La liste des sujets proposés ci-dessous est issue des diverses problématiques mises en avant par les habitants lors des précédents conseils de quartier. Ces sujets sont revenus régulièrement dans les débats et questions des habitants et ont donc paru importants aux membres du bureau.

Ces sujets sont :

- ❖ **Le stationnement**
- ❖ **La propreté**
- ❖ **L'embellissement du square Jesse OWENS**
- ❖ **Le travail sur les îlots de chaleur du quartier ***

* **Définition :** Les îlots de chaleur urbains sont des élévations localisées des températures, particulièrement des températures maximales diurnes et nocturnes, enregistrées en milieu urbain (liés à la minéralisation des sols et aux rejets de chaleur de la circulation, de l'éclairage public, des chauffages ou climatisation...)

→ **Le sujet qui sera ainsi choisi pourra être travaillé sous diverses formes : ateliers, tables rondes avec des partenaires, journées pédagogiques, temps forts, etc.** Cet aspect qui concerne le format de travail sera réfléchi lors de la prochaine réunion de bureau du conseil de quartier.

Habitant : Pour moi, les sujets prioritaires sont la propreté, la sécurité et les problèmes de stationnement. Nous avons beaucoup de problématiques sur le quartier.

Réponse Bureau : Nous comprenons bien, mais nous ne pouvons pas tout travailler en même temps. Nous préférons nous concentrer sur une question à la fois, afin de pouvoir travailler efficacement et de façon pertinente.

Habitant : Le sujet de la propreté me semble être le principal problème, car le quartier est sale. Entre les « espaces poubelles » mal définis dans les résidences, les poubelles qui restent dehors trop longtemps et les incivilités des gens, cela fait beaucoup de sujets sur ce thème.

Habitant : Ce sujet de la propreté est essentiel à traiter, mais doit impliquer aussi les bailleurs, qui ont un rôle important dans ce constat alarmant sur le quartier. Par exemple, dans ma résidence (résidence du



Plateau) qui appartient au bailleur IDF habitat, nous avons des bornes d'apport volontaires (B.A.V) que nous payons à travers de nouvelles charges, mais qui ne fonctionnent pas. Il n'y a plus de places dans les poubelles et, de ce fait, les gens jettent leurs ordures n'importe où.

Réponse IDF habitat (responsable de site, résidence du Plateau) : Effectivement, nous avons mis en place des B.A.V pour les locataires, de façon à condamner les locaux d'ordures ménagères et les containers. Le souci sur cette résidence est le stationnement, qui empêche l'accès des camions poubelles et rend impossible le soulèvement des bornes. Ce problème de stationnement perdure malgré nos tentatives d'interventions. À partir du mois de janvier 2024, nous allons installer des zébras au sol qui nous permettront, en cas d'infraction, d'appeler les forces de l'ordre pour faire enlever les véhicules gênants.

Habitant : S'il y a beaucoup de véhicules garés, c'est surtout que vous avez mis en place un portail qui ne fonctionne pas. Les gens entrent aisément pour se garer sans posséder le badge d'ouverture de la grille.

Réponse IDF habitat : Le portail a déjà été démonté une fois parce que nous l'avions automatisé, il y a trop de dégradations pour le moment pour que nous pérennisions ce système. Pour rappel, lorsqu'il y a dégradation du portail, ce n'est pas répercuté sur les charges des habitants. Nous savons que le portail sera démonté à chaque fois que nous allons le réparer.

Habitant : Le problème des places, n'est-il pas aussi la conséquence de votre location de places de parking dans notre résidence auprès d'une société privée qui les loue ensuite à des personnes extérieures.

Réponse IDF habitat : Nous avons effectivement loué des places de parking à une société privée, car nous n'avons pas assez de demandes de la part des locataires. Les personnes extérieures qui ont leur place de parking ont comme n'importe quel locataire le badge pour le portail extérieur. Nous pouvons vous assurer que si nous avons des demandes de locataires, ils seraient prioritaires et nous supprimerions les places réservées au prestataire extérieur.

Habitant : Les charges sont vraiment importantes surtout au regard des prestations, comme le ménage dans les parties communes qui laisse à désirer. Parfois, il se passe un mois sans que cela ne soit nettoyé.

Réponse IDF habitat : Le nettoyage des parties communes est à la charge des gardiens. Il y a eu un renouvellement de marché et la direction générale a souhaité donner plus de ménage aux gardiens qu'aux entreprises. Je vous propose à ce qu'on se voit après cette réunion pour faire le point sur les charges que vous payez et discuter de vos problématiques. Nous allons prochainement mettre en place une réunion avec les locataires de la résidence, afin d'échanger sur toutes ces problématiques.

Habitant (membre du bureau) : J'attends avec impatience cette réunion, je passe régulièrement du temps avec le bailleur pour faire le lien avec les résidents. Il y a beaucoup trop de problématiques et les gens sont excédés. Le problème du portail est à prendre à la base, c'est le problème principal qui solutionnera en partie les autres problèmes. Nous savons très bien qui dégrade ce portail et à qui cela profite, c'est lié au problème de trafic illicite, il faut trouver les solutions adéquates.

Réponse IDF habitat : Nous avons fait venir un bureau d'étude spécialisé dans la sécurité, qui nous a fait un rendu et des travaux sont prévus sur la résidence du Plateau. Le portail n'est pas remis en route car cela coûte cher de le remettre en état de marche à chaque fois et il sera démonté dans les 24 h, c'est systématique. Les travaux de sécurisation de la résidence du Plateau devraient être faits en 2025.

Après un vote à main levée, c'est le sujet de la propreté du quartier que souhaitent retenir les habitants. Mme CARPE propose que nous travaillions sur cette problématique de façon collective entre le conseil de



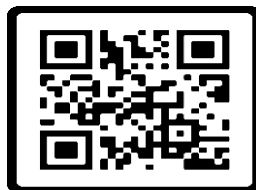
quartier (pour la municipalité), les habitants et les bailleurs. L'idée est de réfléchir collectivement aux leviers d'actions possibles pour améliorer la situation.

4. Retour sur les temps forts du quartier

- **Du 11 au 14 avril** : Semaine du goût (MPT Youri Gagarine)
 - **Samedi 13 mai** : Brocante (associations, commerçants des Mordacs, MPT)
 - **Samedi 13 mai** : Clean Day (service jeunesse des Mordacs)
 - **Mercredi 21 juin** : Fête de la musique (ABKF)
 - **07 juillet** : Fête de quartier (MPT Youri Gagarine)
 - **Aout** : Les terrasses de Youri (jeux et activités famille / MPT Youri Gagarine)
 - **30 septembre** : Carnaval des Mordacs (Conseil de quartier)
 - **2 au 28 octobre** : Octobre rose (dans toute la ville)
-
- Mme CARPE rappelle que l'application pour smartphone « Mon Champigny » est toujours disponible en téléchargement sur Apple Store ou Google Play store. L'application permet d'une part de géolocaliser parfaitement la problématique signalée et de pouvoir envoyer des photos, d'être dans l'instantanéité avec un véritable suivi des demandes déposées. Tout ce qui est signalé par les habitants au cours des balades urbaines ou même lors du conseil de quartier est aussi enregistré dans l'application par les services.

Dorénavant, pour les personnes n'ayant pas de smartphone ou qui ne maîtrisent pas les applications, il est possible d'accéder aux mêmes fonctionnalités depuis un ordinateur chez soi. Pour cela, il suffit de vous rendre sur le site de la ville (<https://www.champignysurmarne.fr/>) et de cliquer sur l'icône « Espace citoyens » disponible sur la page d'accueil).

QR CODE pour télécharger l'application « Mon Champigny »



- Madame CARPE rappelle également que les membres du bureau sont présents pour accompagner les habitants dans diverses démarches et disponibles pour toute aide dans la mesure de nos possibilités. Les membres sont aussi présents pour faire le relais entre la municipalité et les habitants. Ils sont joignables via l'adresse mail qui figure en fin de compte-rendu.



5. QUESTIONS DIVERSES : Vos questions et propositions pour le quartier

Habitant : Je voudrais aborder le sujet de l'école Maurice Thorez et les problèmes de travaux non réalisés dans cette école. Ces travaux sont réclamés depuis longtemps, à qui dois-je m'adresser ? La Ville ? L'Éducation nationale ? En tant que parent d'élève, j'ai un droit de regard sur la qualité des conditions d'éducation de nos enfants et sur comment les budgets concernant les travaux dans les écoles sont attribués. Nos enfants souffrent et je souhaiterais savoir vers qui me tourner.

Réponse Bureau : Le budget pour les réparations dans les 36 écoles de la ville est de 600 000 euros par an. Nous faisons des répartitions sur toutes ces écoles. Il y a des travaux prioritaires, ceux qui mettent en danger les élèves. Quelle est la nature des travaux dont vous parlez ?

Habitant : La directrice se plaint depuis plusieurs années des stores qui ne fonctionnent pas. En cas de forte chaleur ou de journée très ensoleillée les bâtiments deviennent de véritables passoires thermiques. Cela fait des années que ça dure, je ne comprends pas que cela ne devienne pas une priorité.

Réponse Bureau : Cette école devait être reconstruite depuis quelques années déjà, un seul bâtiment a été fait lors de la réfection de l'école il y a quelques années. Il y a beaucoup d'écoles qui nécessitent des travaux énormes, beaucoup de bâtiments sont vétustes. Nous avons d'une part le budget pour les travaux réguliers et d'une autre part les financements des réhabilitations d'écoles dans leur intégralité (Henri Bassis, Eugénie Cotton, Jacques Solomon, etc.). Bien entendu, nous n'attendons pas de refaire l'école Maurice Thorez pour nous occuper des problèmes que vous soulevez. Nous ne sommes là que depuis trois ans et nous avons eu beaucoup de travail concernant les écoles, des situations très complexes avec des groupes scolaires à refaire totalement. Nous prenons note de vos remarques sur cette situation.

Habitant : En tant que représentant de parents d'élèves, n'avons-nous pas un droit de regard sur la répartition de ce budget travaux entre les différentes circonscriptions ? On se demande s'il n'y a pas des déséquilibres de répartition entre les deux circonscriptions.

Réponse Bureau : C'est Monsieur le Maire et l' élu en charge des bâtiment qui ont ce droit de regard. Ils accompagnent chaque commission de sécurité, commission qui prodigue la liste des travaux prioritaires dans les écoles, qui concernent généralement la sécurité des enfants. Il y a des notions d'urgences importantes et de priorités, nous suivons les instructions de la commission de sécurité.

Habitant : Nous estimons que ce problème de limiter la chaleur des bâtiments et des élèves est d'ordre sécuritaire. Pouvons-nous demander cette commission pour cette école ?

Réponse Bureau : Sachez que la commission de sécurité passe régulièrement dans tous les bâtiments publics. Nous prenons en note ce problème et nous allons questionner les personnes compétentes. C'est la commission de sécurité qui priorise les travaux de sécurité.

Un conseiller municipal (non membre du conseil de quartier) : 600 000 euros de budget pour les travaux dans les écoles, c'est assez limité au regard du budget global de la municipalité. Il y a des proportions à respecter dans le budget global, entre la sécurité dans nos écoles ou d'autres projets, il faut faire des choix. Ce sont des sujets importants, il faut entendre les demandes des habitants.



6. EN CONCLUSION

Madame Carpe et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Madame Carpe rappelle que si les participants souhaitent nous rejoindre dans un groupe de travail, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignements distribuées ou contacter par mail le service Vie des Quartiers et Démocratie Participative (viedesquartiers@mairie-champigny94.fr).